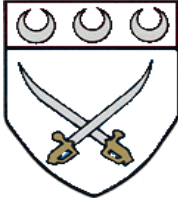


VILLE DE HOUEMONT



LE MESSENGER

PUBLICATION A PERIODICITE VARIABLE

N°65 - JUIN 2002

Site internet : <http://houdemont.com>

Conseil Municipal
du 17 juin 2002

1. TRAVAUX COMMUNAUX

A. Cheminements - Parc public de la Ronchère

Le conseil municipal a retenu, parmi les 3 offres présentées, celle de l'entreprise COLAS. Le maire est autorisé à passer commande auprès de cette entreprise pour la somme de 20.228,00 € TTC.

B. Fenêtres - volets - École Élémentaire Maurice et Katia KRAFFT

Le conseil municipal a retenu l'offre de l'entreprise C.L.M.P - fourniture et pose de 5 fenêtres dont 3 avec volets. Le maire est autorisé à passer commande auprès de cette entreprise pour la somme de 14.256,67 € TTC.

C. Réfection de l'installation électrique à l'école maternelle

Le conseil municipal a retenu, parmi les 2 offres présentées, celle de l'entreprise A.E.N.

Le maire est autorisé à passer commande auprès de cette entreprise pour la somme de 27.528,31 € TTC.

D. Murs de soutènement talus (entre les courts de tennis et la rue du Ponce)

Le conseil municipal a retenu, parmi les 3 offres présentées, celle de l'entreprise EURO-VIA. Le maire est autorisé à passer commande auprès de cette entreprise pour la somme de 61.353,57 € TTC.

E. Eclairage du terrain de football d'entraînement - Est Républicain

Le conseil municipal a retenu, parmi les 2 offres présentées, celle de l'entreprise F.C.G.E. Le maire est autorisé à passer commande auprès de cette entreprise pour la somme de 8.244,84 € TTC.

DATES A RETENIR

ROUGE - BONNET et FEU DE LA SAINT JEAN		samedi 22 juin 2002
VIDE GRENIER DE L'ALPE	(Parc de la Ronchère)	dimanche 23 juin 2002
EXPOSITION À L'ÉCOLE MATERNELLE		du 12 au 26 juin 2002
CONCERT DE MUSIQUE DU CONSERVATOIRE	(Salle Polyvalente)	lundi 24 juin 2002
COLLECTE DES OBJETS HÉTÉROGÈNES		mercredi 28 août 2002
FORUM DES ASSOCIATIONS	(complexe du Mancès)	samedi 7 septembre 2002
FÊTE PATRONALE		les 14 et 15 septembre 2002

2. PERSONNEL COMMUNAL

A. Transformation d'un poste d'auxiliaire en emploi permanent «Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives» - à temps non complet

Compte tenu que cette employée communale, titulaire du Brevet d'État - éducateur sportif -, est actuellement chargée de l'encadrement de la cantine scolaire et des activités sportives dispensées aux écoles maternelle et élémentaire, et qu'elle remplit les conditions pour accéder à cet emploi, le conseil municipal :

- autorise le maire à transformer le poste d'auxiliaire en emploi permanent d'Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives - à temps non complet - à compter du 1^{er} juillet 2002.

B. Avancement de grade

Considérant l'ancienneté acquise par un agent technique et considérant l'avis favorable émis par la commission administrative paritaire du 1^{er} mars 2002, le conseil municipal autorise le maire à transformer le poste d'agent technique en agent technique qualifié - à temps complet - à compter du 1^{er} juillet 2002.

C. Autorisation d'absence enfant malade

La circulaire FP n°1475 et B-2 A/98 du 20 juillet 1982 prévoit que des autorisations d'absence peuvent être accordées au personnel de l'administration pour soigner un enfant malade ou pour en assurer momentanément la garde, par délibération du conseil municipal. Ce qui n'a pas été fait jusqu'à présent.

Le conseil municipal autorise le maire à faire appliquer cette mesure sociale auprès des membres du personnel communal.

3. CLASSE DE DÉCOUVERTE DE NEIGE 2003

En mars 2002, 48 élèves des cours moyens 1^{ère} et 2^{ème} année ont participé au séjour en classe de découverte de neige à ONNION pour une durée de 9 nuitées.

Le directeur de l'école élémentaire sollicite la mairie pour que le nombre de nuitées passe à 11 ; du fait que sur les 9 jours, il convient de compter 2 jours pour les trajets.

Bilan financier de la classe de découverte de neige 2002

Dépenses :	25.088,81 €
Recettes :	9.318,00 €
(Participations familiales)	
Charge communale	62,86 %
Charge des familles	37,14 %

Le conseil municipal a donné un avis favorable pour un séjour de 11 jours aux CARROZ D'ARRACHES.

4. STATUTS DU COMITE DES FÊTES DE HOUEMONT

Les statuts du Comité des Fêtes de Houde-mont ont été adoptés par l'assemblée générale dudit comité au cours de la réunion du lundi 03 juin 2002 à la salle polyvalente.

Conformément à l'article 7, les statuts sont soumis à la double approbation : celle du conseil municipal et celle de l'assemblée générale extraordinaire du Comité des Fêtes.

Le conseil municipal :

* approuve la modification de l'appellation du comité des fêtes initialement dénommé Comité des Fêtes et de la Culture en «Comité des Fêtes de Houdemont»

* approuve les statuts

5. MISE EN PLACE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES EN MATIÈRE DE PRESTATIONS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Ce groupement de commandes s'adresse aux communes de la Communauté Urbaine. La CUGN en assurant la coordination.

Considérant l'intérêt pour la commune d'adhérer à un groupement de commandes pour les services de télécommunications afin de bénéficier de prix et de services attractifs, le conseil municipal :

* décide d'adhérer à ce groupement de commandes pour les services de télécommunications.

* mandate le maire pour signer la convention à intervenir.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération de son conseil en date du 22 juin 2001, la Communauté Urbaine a approuvé les objectifs et les modalités de la concertation préalable à la révision du plan local d'urbanisme de la commune de Houdemont.

Cette concertation débutera le lundi 24 juin 2002 à l'hôtel de ville de Houdemont par une réunion de présentation à 18h00 en Mairie.

Un dossier est mis à disposition et un registre consignera les remarques et observations du public aux jours et heures d'ouverture au public de chaque collectivité (CUGN et Mairie).

CONTRAT LOCAL DE SÉCURITÉ

- **Tournoi multisports-rencontre intercommunale** Fléville-Heillecourt-Houdemont, le **mardi 2 juillet** de 10h à 17h sur le **stade de football du Mancès à Houdemont**.

- **Tournoi de basket** intercommunale le **jeudi 4 juillet dans la salle des sports du Mancès**. Ces rencontres s'adressent aux jeunes de : 12 à 18 ans (basket), 15 à 20 ans (football).

- **Chantier communal** à Houdemont: semaine du **22 au 26 juillet**, semaine du **12 au 16 août**, semaine du **19 au 23 août**.

- **Challenge intercommunal** le **jeudi 8 août à Strasbourg**, sous forme de jeux d'équipes d'adolescents de 12 à 15 ans, filles et garçons.

Pour tout ces tournois et challenges **s'inscrire en mairie**.

RUBRIQUE OUVERTE AUX ASSOCIATIONS

Club Loisirs - Stage aquarelle

Le Club Loisirs organise un stage d'aquarelle pour jeunes à partir de 12 ans. Semaine du 1er au 5 juillet de 9h00 à 12h00.

Coût du stage : 22 €

Matériel à apporter : pinceau, peinture et papier aquarelle.

Pour tous renseignements s'adresser à Dominique GERMAIN (Tél. : 03.83.54.38.53).

Activités de la Chenille



La Chenille organise des stages d'activités manuelles (pâte à sel, peinture, cartonnage, patchwork sur mousse, peinture sur soie, perles, vannerie etc...) pendant les vacances d'été. Il

reste encore de la place pour la semaine du 26 au 30 août 2002 de 14h00 à 17h00.

Coût : 30,49 € la semaine à partir de 5 ans et 33,54 € la semaine à partir de 8 ans.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à Madame **Dominique GERMAIN** (Tél. : 03.83.54.38.53).

Tennis Club Houdemont Stages du 1er au 5 juillet 2002

Stage initiation tennis

- De 9h30 à 11h30
- Prix du stage : 40 €



Stage multi-sports

- De 9h30 à 11h30 tennis et de 13h00 à 14h30 activités sportives
- Prix du stage : 70 €

Pour tout renseignements et inscriptions, veuillez contacter :

Stéphane MANSUY
Tél. : 03 83 26 36 55
Port: 06 88 21 45 72

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Par arrêté préfectoral, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou **d'appareils bruyants, comme une tondeuse à gazon** par exemple, ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables de 8h à 20h,
les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

BREVET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La municipalité, dans le cadre du Contrat Local de Sécurité Intercommunal propose un stage pour obtenir le B.S.R.

Cette formation s'adresse aux adolescent(e)s ayant atteint l'âge de 14 ans et titulaires de l'attestation scolaire de sécurité routière.

Début de la session théorique : **2 juillet 2002.**

Se renseigner en mairie.

Activités Vacances - Multisports -

Elles se dérouleront du **12 au 16 août 2002** au **complexe sportif du Mancès.**

Elles seront encadrées par Linda DELATTRE (enfants de 8 à 11 ans, maximum 10 enfants). Une seconde session aura lieu du **19 au 23 août 2002** qui sera encadrée par Cécile LE-DOUX et Linda DELATTRE (enfants de 6 à 11 ans, maximum 20 enfants) du lundi au vendredi de 14h à 17h.

Inscriptions uniquement au secrétariat de la mairie dès que possible et **avant le 2 août dernier délai** en fonction des places disponibles. Un engagement ferme sera demandé.

Dépôt légal n°629 - juin 2002

Mairie de Houdemont - (03.83.56.21.22)

e-mail : mairie@houdemont.semnet.tm.fr

Site internet : <http://houdemont.com>

Directrice de la Publication :

Mme Anne VALTON

Commission de l'Information :

Vice-Président : M. Daniel MAGRON

Membres : Mme MALGLAIVE - M. LEFEBVRE

- M.EDEL

Mise en page : M. Emmanuel MAHIEU

et Melle Christelle RESENDE